

Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier

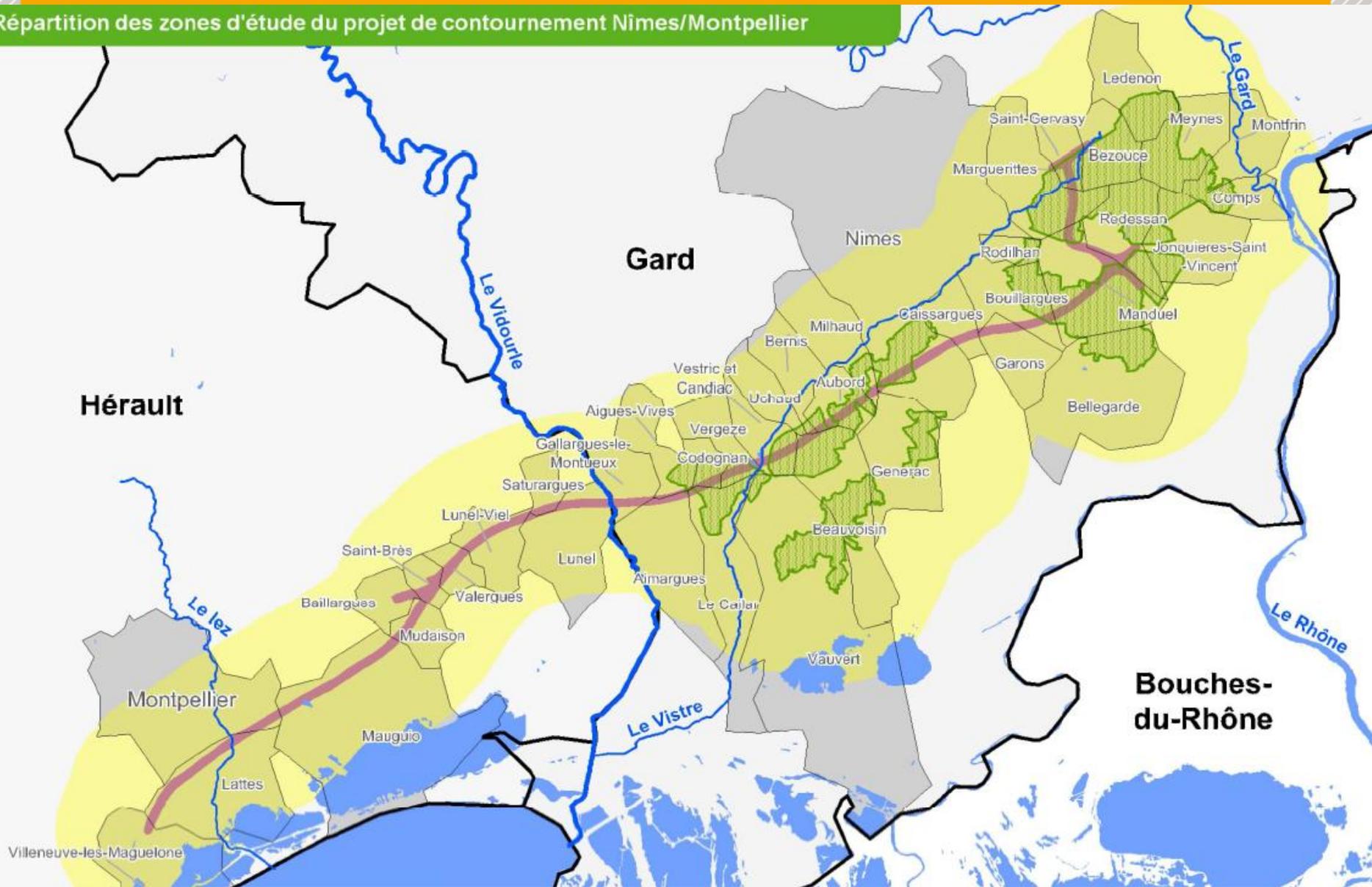


Groupe de travail régional
« Eviter-réduire-
compenser »

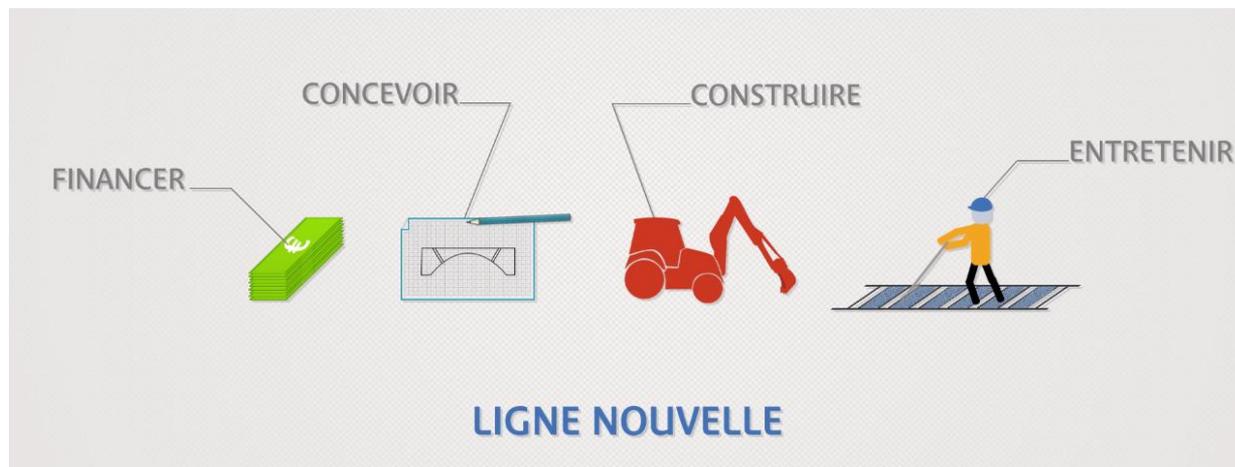
Le 22 octobre 2013

Rappels sur le Projet

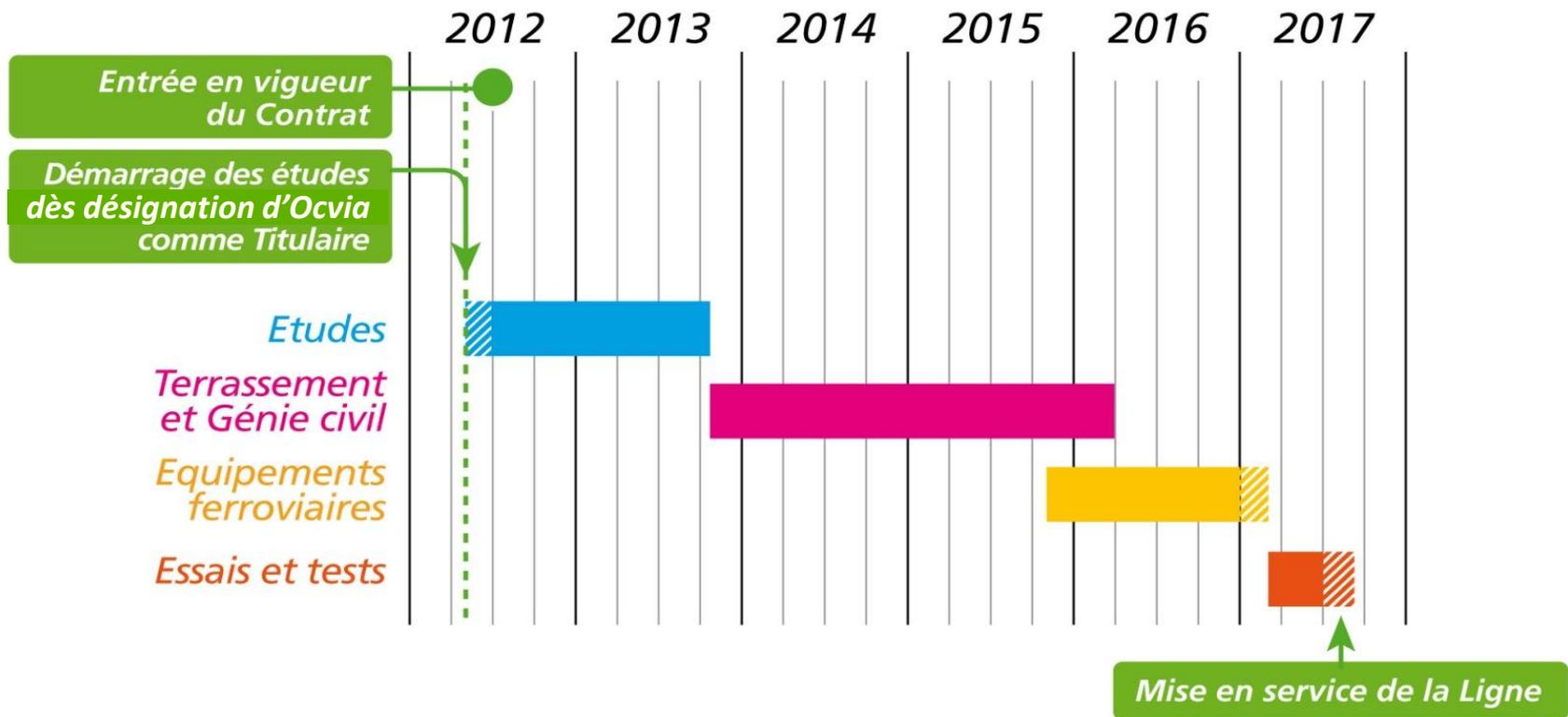
Répartition des zones d'étude du projet de contournement Nîmes/Montpellier



Un contrat de Partenariat avec RFF



Le planning du CNM



Une maîtrise d'ouvrage partagée



Une maîtrise d'ouvrage partagée



4 jonctions: Lattes, Jonquières,
Saint-Gervasy, Virgulette
2 gares: Montpellier, Manduel

Une maîtrise d'ouvrage partagée



4 jonctions: Lattes, Jonquières,
Saint-Gervasy, Virgulette
2 gares: Montpellier, Manduel



Une maîtrise d'ouvrage partagée



4 jonctions: Lattes, Jonquières,
Saint-Gervasy, Virgulette
2 gares: Montpellier, Manduel

Effets directs: section courante,
raccordements, rétablissements, VLT,
bassins, véloroute, modelés, merlons,
sous-station, base maintenance



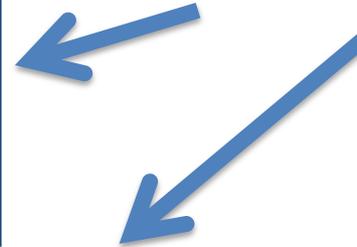
Une maîtrise d'ouvrage partagée



4 jonctions: Lattes, Jonquières,
Saint-Gervasy, Virgulette
2 gares: Montpellier, Manduel

Effets directs: section courante,
raccordements, rétablissements, VLT,
bassins, véloroute, modelés, merlons,
sous-station, base maintenance

Effets indirects: base travaux,
emprunts, station concassage



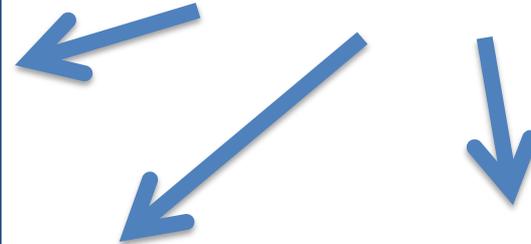
Une maîtrise d'ouvrage partagée



4 jonctions: Lattes, Jonquières,
Saint-Gervasy, Virgulette
2 gares: Montpellier, Manduel

Effets directs: section courante,
raccordements, rétablissements, VLT,
bassins, véloroute, modelés, merlons,
sous-station, base maintenance

Effets indirects: base travaux,
emprunts, station concassage



Effets cumulés avec
d'autres projets

Etat initial écologique

Etat initial faune

- **Bilan des enjeux identifiés**

- ❑ **41 habitats naturels, près de 80% agricole, 9% bois, 3% garrigues**

- Milieux humides : Castor (uniquement alimentation), libellules, amphibiens
 - Garrigues : Lézard ocellé et reptiles divers, papillons / orthoptères
 - Zones agricoles : Outarde canepetière et Œdicnème criard
 - Ripisylves : chiroptères et libellules

- ❑ **103 espèces d'oiseaux, 69 nicheurs dont 5 FORTS**

- ❑ 13 reptiles dont **Lézard ocellé** et **Cistude**, 8 amphibiens dont Grenouille de Graf

- ❑ 21 mammifères, dont 17 chiroptères (**Grand Rhinolophe, Petit Murin**) + Castor

- ❑ 2 poissons d'intérêt : Blennie fluviatile et Alose

- ❑ **7 insectes protégés** : 4 libellules, 2 papillons et la Magicienne dentelée

Etat initial flore

- **Bilan des observations**

- ❑ **41 habitats naturels** dans DUP : 11 habitats IC (enjeu modéré à très fort) dont 2 prioritaires : mares temporaires + pelouses à Brachypode

- ❑ **639 taxons, 37 espèces à enjeu :**

- 11 protégées niveau national
 - 1 protégée régionale : Astragale glaux
 - 25 espèces non protégées, mais DZ
 - 3 espèces protégées concernées par l'emprise travaux



La démarche environnementale d'Oc'Via

La démarche d'Oc'Via



Environ 1 réunion /
mois pendant 16
mois



La démarche d'Oc'Via



Environ 1 réunion /
mois pendant 16
mois



Echanges quasi-quotidien



La démarche d'Oc'Via



Environ 1 réunion /
mois pendant 16
mois



Echanges quasi-quotidien

Echanges réguliers pour proposer des
mesures optimisées et réalistes

Elaboration et rédaction
du dossier CNPN



Expertise écologique, agricole et foncière



Mesures d'évitement et de réduction

Exemple de modification du projet

- Site du rétablissement de Pisse Saume :
Evitement de 70 pieds d'Astragale glaux

Enjeu rédhibitoire

-  Station floristique d'enjeu rédhibitoire
- Observation de pieds floristiques d'enjeu rédhibitoire

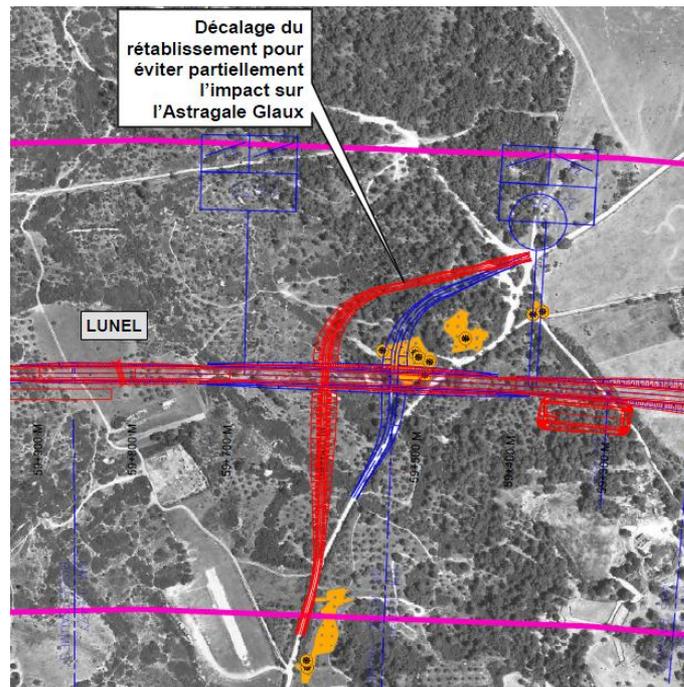
Enjeu très fort

-  Station floristique d'enjeu très fort
- Observation de pieds floristiques d'enjeu très fort
-  Station floristique d'enjeu fort
- Observation de pieds floristiques d'enjeu fort

 Projet OC'VIA Avant Projet Détaillé

 Projet RFF Avant Projet Sommaire

 Limite jonction RFF au stade APD



Adaptation du calendrier

- Objectif : préserver au maximum les périodes de reproduction
- Cibles : espèces d'enjeu fort ou très fort
- Mise en œuvre : dégagement des emprises à partir de l'automne 2013 :
 - Avifaune nicheuse au sol : évite la destruction de nids
 - Espèces en léthargie en hiver: évite l'installation sur la trace



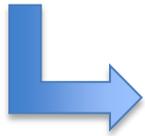
Limitation des impacts et des collisions

- ❑ **Balisage des zones écologiquement sensibles : avec mesure spécifique Outarde** (leks et rassemblements hivernaux)
- ❑ **Installation de bâches pour éviter migration reproductive d'amphibiens sur zone chantier**
- ❑ **Nettoyage avant chantier** des éléments physiques pouvant servir de refuge / gîte (débris, murets, clapas) aux reptiles / amphibiens / mammifères + **Création d'habitats de substitution** à côté des emprises travaux



Maintien des axes de déplacement

- ❑ **Choix et dimensionnement des ouvrages hydrauliques et des passages faunes** spécifiques au regard des enjeux écologiques
 - ⇒ OH : 31 viaducs, 21 portiques enjambant le lit mineur, 12 cadres avec radier enterré, 64 buses, 68 dalots
 - ⇒ 24 PPF spécifiques (buses)



1 ouvrage de transparence tous les 300 m

- ❑ Clôtures spécifiques petite faune
- ❑ Passage à faune supérieur pour les reptiles : garrigues de Lunel



La compensation écologique

La mise en œuvre

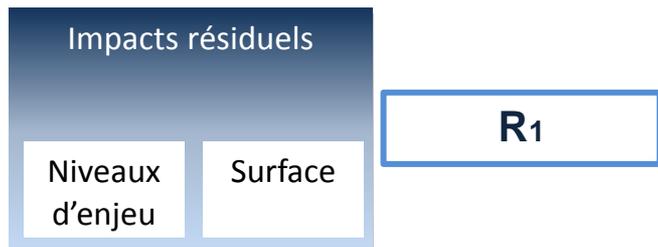
- **L'anticipation de RFF**
 - Dès 2008, un partenariat avec des acteurs locaux pour réfléchir aux modalités d'intervention (localisation des MC, expérimentations de gestion, ...)
 - 2010 – 2012 : Mission de recherche de terrains de compensation en milieu agricole
 - 640 ha sécurisés par conventionnement (5 ans)
 - 100 ha sécurisés par acquisition
- **En 2012, Oc'Via découvre le contexte et doit poursuivre la démarche**
 - Démarrer rapidement
 - Appréhender les MC comme un projet de territoire
 - Organiser

La mise en œuvre

- Démarrer rapidement pour:
 - Avoir un retour de terrain → compréhension du contexte
 - Apporter des données aux dossiers réglementaires
 - Evaluer puis choisir les engagements qui seront pris
 - Avoir mis en œuvre des actions de terrain avant l'impact → maintien état de conservation des espèces visées
 - Développer une méthodologie innovante et opérationnelle

La méthode des UC

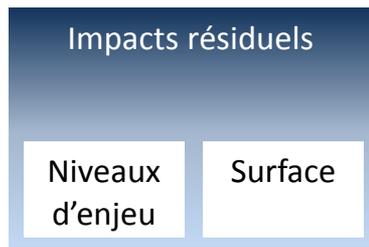
Méthode de calcul du Besoin compensatoire



Habitat très favorable	— Sa	x 3	}
Habitat Favorable	— Sb	x 1	
Habitat Peu Favorable	— Sc	x 0,5	

La méthode des UC

Méthode de calcul du Besoin compensatoire



R_1

Habitat très favorable

— Sa

x 3

Habitat Favorable

— Sb

x 1

Habitat Peu Favorable

— Sc

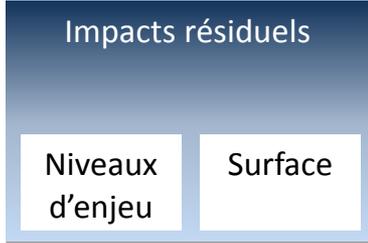
x 0,5

Besoin / Réponse

La méthode des UC

Méthode de calcul du Besoin compensatoire

Méthode de calcul de la réponse au besoin compensatoire



R₁

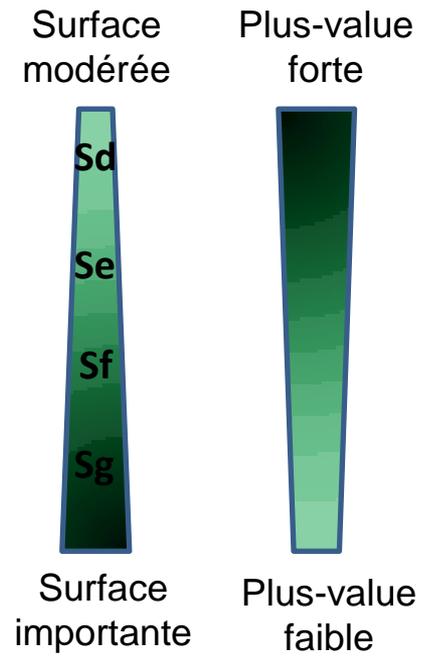
R₂



- Habitat très favorable — Sa x 3
- Habitat Favorable — Sb x 1
- Habitat Peu Favorable — Sc x 0,5

Besoin / Réponse

- 2,5 x
- 2 x
- 1,5 x
- 1 x



Mesures compensatoires

- Exemple des milieux agricoles



Mesures compensatoires

- Exemple des milieux agricoles



Mesures compensatoires

- Exemple des milieux agricoles



= 2,5 UC/ha

Mesures compensatoires

- Exemple des milieux agricoles



≡ 2,5 UC/ha



Mesures compensatoires

- Exemple des milieux agricoles



 2,5 UC/ha



Mesures compensatoires

- Exemple des milieux agricoles



≡ 2,5 UC/ha



≡ 1 UC/ha

Mesures compensatoires

- Milieux ouverts / garrigues



Mesures compensatoires

- Milieux ouverts / garrigues



Mesures compensatoires

- Milieux ouverts / garrigues



2 / 1,5
UC/ha

Un projet de territoire

- Les mesures compensatoires se déroulent sur un territoire à multiples usages
- Eviter la confrontation, recherche les synergies, l'accompagnement
- Ne pas devenir un simple comptable d'UC (et oublier les espèces et milieux qui sont derrière...)
- Travailler avec les acteurs locaux
 - Conservatoire d'Espaces Naturels
 - Chambres d'Agriculture Gard et Hérault
 - Associations naturalistes : COGard, LPO Hérault, Tour du Valat
 - Opérateurs fonciers : SAFER LR
 - Des scientifiques: CNRS, CEFE-CNRS, CNB

Conclusion

Conclusion

- Analyses basées sur une **connaissance approfondie** des milieux naturels
- Travail en **concertation** avec la DREAL et les acteurs locaux depuis février 2012
- Approche **innovante** et appuyée par une **recherche scientifique**
- **1/3 de la compensation** déjà sécurisée et démarche active de recherche

